

Le Trait d'Union



SOMMAIRE

- EXPOSITION :
90^{ème} ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE
- STATION D'ÉPURATION :
PROJET DE RECONSTRUCTION
- RÉUNION PUBLIQUE AVEC L'AREC
- ESPACE JEUNES
- NOËL DES ENFANTS
- REPAS DU CCAS

Asnières sur Oise



BAILLON • ROYAUMONT



Editorial

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

L'année 2008 vient de se retirer et avec elle, le souvenir de nombreux événements dont bien sûr l'élection municipale du mois de mars, le gala de l'école de danse d'Asnières sur Oise, les journées du Patrimoine avec une exposition sur Frédéric Masson et une exposition sur la République conçue par le Conseil Général, des concerts de musique, des pièces de théâtre, l'exposition des voitures anciennes, la 7ème fête médiévale organisée par l'Association des Fêtes et Loisirs, le 90ème anniversaire de l'armistice de la guerre de 1914-1918 avec une magnifique exposition organisée par l'Office de Tourisme, deux brocantes, le marché de Noël organisé par le Comité des Œuvres Sociales du personnel communal (COS), et bien d'autres manifestations que nous devons aux très nombreux bénévoles qui seront mis à l'honneur en 2009. J'adresse une nouvelle fois tous mes remerciements à tous ceux qui ont œuvré en 2008 pour l'intérêt général. Parmi mes souhaits pour l'année 2009 il y a celui de voir d'autres associations se créer et celles existantes être soutenues et renforcées par de nouveaux bénévoles à qui je lance un appel.

Pour l'année 2008, plusieurs projets, suite à des reports d'aides de nos financeurs, n'ont pu être mis en œuvre : réaménagement des surfaces de jeux à Baillon, réfection de l'éclairage du stade Delacoste, renforcement du réseau eaux pluviales rue des Docteurs Darène, 55ème tranche du réseau d'assainissement, réfection de la Place de la Reine Blanche, enfouissement des réseaux Grande rue, réfection de la voirie Grande Rue entre Asnières et Viarmes, réfection de la place devant le stade Delacoste, extension du restaurant scolaire à Baillon. Si en 2009 la conjoncture économique reste problématique suite au ralentissement des moteurs de la croissance, je forme le vœu que tous ces chantiers obtiennent les financements attendus et puissent être entrepris très rapidement.

Chères Asniéroises, Chers Asniérois, je vous souhaite et à tous ceux qui comptent pour vous, une bonne et heureuse année 2009, empreinte de joies, de réussite dans tous les domaines, et surtout une bonne santé.

Bien sincèrement
Claude Krieguer, votre Maire



D922 : INAUGURATION DES GIRATOIRES

M. Didier Arnal, Président du Conseil Général, a procédé à l'inauguration de deux nouveaux giratoires sur la D922 ; un à la sortie du SIECCAO et un autre à la sortie de la station d'épuration. Ces giratoires sécurisent la circulation sur la départementale et permettent le ralentissement des véhicules. Des vitesses flirtant avec les 160 km/h sont parfois constatées.

SÉCURISATION

Pour améliorer la sécurité et l'accès, il a été installé des balises d'intersection aux entrées du lotissement des Tilleuls ainsi qu'à l'entrée du Prieuré à Baillon.



Suite à la réunion de quartier, deux stops ont été installés, à l'intersection de la rue du Four et de la rue de Gouvioux. Cela oblige les véhicules à ralentir et ainsi, sécurise ce carrefour qui devenait dangereux à cause de la vitesse et du non respect de la priorité.

BING !

Une barrière a été positionnée sur le trottoir à l'angle de la Grande Rue et de la rue de Touthville pour pallier les fausses manœuvres de certains poids lourds qui touchaient les piliers de la clôture d'un riverain. Suite à cette installation, quelques jours après voici l'état de la barrière.



SAINT REMY, C'EST FINI !

Les travaux de réfection de l'église sont achevés à ce jour. Les contreforts ont été consolidés par le remplacement de certaines pierres et la rénovation des joints. Le repavage réalisé particulièrement façade nord et ruelle Boivin facilitera l'écoulement des eaux pluviales. L'eau ne s'infiltrera plus dans les parties basses des murs. Ainsi l'étanchéité réalisée supprimera l'humidité



à l'intérieur de l'édifice et stoppera l'érosion des pierres.

La phase suivante concernera la rénovation du chauffage et de l'éclairage intérieur.

DRZI



RUE DU CIMETIÈRE

Démarrage des travaux début janvier concernant le trottoir rue du Cimetière. La durée des travaux est estimée à environ deux mois.

SENTE DES GROUETTES

La réfection de la sente des Grouettes vient d'être réalisée, ce qui améliore la circulation piétonne.



TRAVAUX EDF

Les travaux EDF rue de la cave à Baillon sont terminés et la mise en service de la boucle 20 KV a été effectuée le 09 décembre 2008. Cela va réduire le temps de coupure en cas d'incident sur le réseau moyenne tension et devrait améliorer la fourniture d'électricité.



ASNIÈRES SUR OISE
BAILLON • ROYAUMONT

Suite au retard des programmes de travaux du Conseil Général pour la 4^{ème} tranche de la voirie entre le calvaire et l'entrée de Viarmes, les travaux ont été reportés au printemps pour coordonner l'enfouissement des réseaux et la réfection de la voirie.

ATTENTION aux TRAVAUX EXTERIEURS sans AUTORISATION

La réforme de l'Urbanisme, mise en application le 1^{er} octobre 2007, prévoit, entre autres, que tous travaux sur les constructions existantes ayant pour effet de modifier l'aspect extérieur du bâtiment doivent faire l'objet d'une déclaration préalable ; c'est le cas fréquent du changement des portes et fenêtres.

A ce sujet, il convient de savoir que la palette de couleurs du PLU ne prévoit pas de blanc pur, cette teinte n'est donc pas acceptée lors de changement des huisseries extérieures.

D'autre part, dans les zones sous contrôle de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) - périmètre de l'église, château de Touthville, massif des trois forêts, Baillon, etc... - l'architecte peut imposer des prescriptions particulières.

Tous travaux sans autorisation peuvent faire l'objet d'un procès verbal d'infraction au Code de l'Urbanisme dressé par la police municipale avec obligation, selon les cas, de se mettre en conformité avec les prescriptions en vigueur.

Cette situation peut se révéler inconfortable et préjudiciable pour l'administré, même de bonne foi. En conséquence il est prudent et très recommandé avant de s'engager sur des travaux extérieurs de se renseigner auprès du secrétariat de la mairie.

HPO



CONTRAT REGIONAL

Les travaux des abords du cimetière de Baillon ont débuté le 25 novembre. Prévu pour durer 2 mois, ce chantier d'aménagement paysagé conservera au site son aspect naturel tout en facilitant et en sécurisant la circulation et le stationnement des visiteurs. Certains arbres ont été abattus (le bois a été mis à la disposition des habitants) et 6 tilleuls ont été plantés, assurant ainsi la régénération de cet espace vert. JL

ÉLAGAGE

L'élagage des arbres à l'école de Baillon a été réalisé en fin d'année.



Les travaux de réfection des terrains de foot et basket à Baillon vont démarrer début janvier.

LYONNAISE DES EAUX

La Lyonnaise des Eaux a effectué le remplacement de la canalisation d'eau potable rue Edouard Picard. Le remplacement des branchements en plomb a été réalisé Chemin du Froid Val, allée des Noisetiers et rue Santiago Soulas. Le programme de la Lyonnaise des Eaux concernant ces branchements est en phase d'achèvement sur notre commune.



SÉANCE DU 5/12/2008

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

- **DONNE** son accord pour le renouvellement du séjour en classe de neige pour 27 enfants de l'école d'Asnières du 1^{er} au 7 Février 2009 au Collet d'Allevard (Isère), **AUTORISE** le Maire ou un adjoint à signer la convention correspondante avec l'organisme P.E.P. 95, **ACCEPTÉ** le versement d'un acompte de 50 % sur le coût du séjour avant le départ, **DECIDE** d'attribuer une indemnité journalière correspondant à 230 % du SMIC horaire + 4.57 € à l'enseignant partant avec cette classe, **FIXE** la participation des familles asniéroise à 305 € pour ce séjour et à 610 € pour un enfant hors commune, **ADOpte** un paiement échelonné pour cette participation des familles en 6 mensualités à partir du 1^{er} janvier 2009, Soit : 5 versements de 51 € et 1 de 50 € le 1^{er} des mois de janvier / février / mars / avril / mai / juin, **PRECISE** que le versement en 5 mensualités de 102 € et 1 de 100 € entre janvier et juin, est également applicable aux enfants hors commune.
- **ENTERINE** les statuts modifiés de la Communauté de Communes Carnelle-Pays de France. Ils intègrent la liste des voies d'intérêt communautaire. Les voies concernées pour la commune d'Asnières-sur-Oise sont :
 - la rue de Royaumont (hors agglomération)
 - la voie communale n° 1 dite route de Baillon depuis l'intersection avec RD 909 jusqu'au hameau de Baillon
 - la rue des Gourdeaux.
- **AUTORISE** le Maire à signer le mandat de vente relatif à une partie de la propriété communale sise 61 bis, Grande Rue. La partie qui serait mise en vente comprendrait le pavillon et une surface de terrain d'environ 3 650 m². L'avis du Domaine a été demandé pour fixer le prix de vente de ladite propriété.

Monsieur le Maire souligne d'importants travaux à prévoir pour aménager cette propriété en équipement public. Il indique que cette mise en vente est nécessaire pour la trésorerie et permettra la réalisation de projets prioritaires tels que l'acquisition de la friche industrielle Vulli et le Contrat Régional, **PRECISE** que le Conseil Municipal sera tenu informé de l'évolution des négociations.

- **DECIDE** d'attribuer, sur le budget communal 2008, une subvention de 1 000 € à l'Office de Tourisme pour couvrir les frais engagés lors de l'exposition.
- **ACCEPTÉ** l'inscription en non-valeur, pour l'année 2007, d'un montant de 15.50 € correspondant à un reste dû sur la location d'un terrain.
- **ACCEPTÉ** les termes de la convention d'objectifs et de financement, préparée par la Caisse d'Allocations Familiales du Val d'Oise, relative à la prestation de service concernant l'Accueil de Loisirs pour la période du 01/01/2008 au 31/12/2010 et **AUTORISE** le Maire ou un Adjoint à signer la dite convention.
- **DECIDE** de renoncer au droit de préemption sur les parcelles AH 49 et 368 respectivement situées 37 rue des Marais à Baillon.
- **AUTORISE** le Maire à prendre des arrêtés d'interdiction de circulation aux 4 x 4, quads, motos sur les chemins ruraux de la commune, sous certaines conditions (réflexion à engager en commission environnement : recenser les chemins, identifier les problèmes et les contraintes, analyser la démarche pour ne pas entraver l'activité agricole. Prévoir une information dans le Trait d'Union. L'ensemble des propositions concrètes et détaillées fera l'objet d'une décision du Conseil Municipal avant la fin du premier trimestre 2009) et **AUTORISE** le Maire à signer une convention avec le Parc Naturel Régional Oise Pays de France pour le financement des 10 panneaux et 4 barrières matérialisant cette interdiction. JL

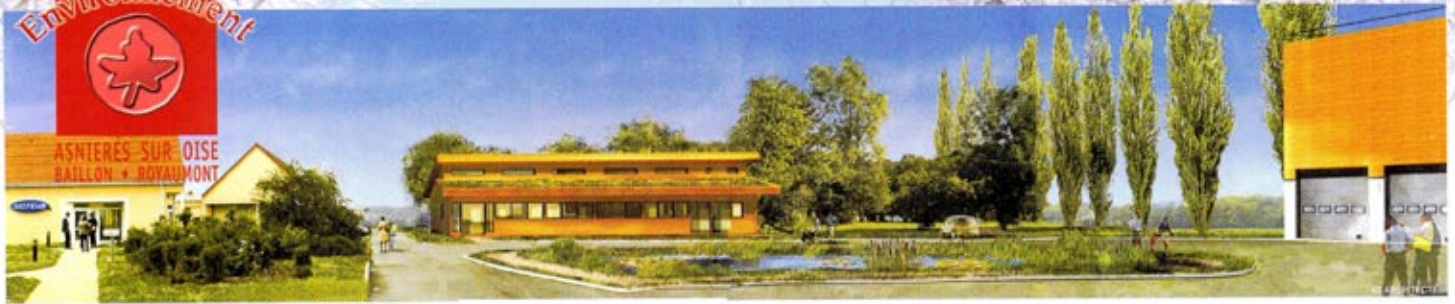
TAGS

Une nouvelle peinture a été réalisée suite à des tags sur les transformateurs EDF à la maison du village, rue des Docteurs Darène et sur l'abri bus à Baillon.





ASNIÈRES SUR OISE
BAILLON • ROYALMONT



STATION D'ÉPURATION Projet de reconstruction

Nous avons évoqué dans le numéro précédent du trait d'union, les conclusions de l'enquête publique sur le projet de reconstruction de la station d'épuration située sur le territoire de notre commune, le long de la RD 922, à l'initiative du syndicat intercommunal, le SICTEUB.



Le Président du SICTEUB, Monsieur Daniel DESSE, a répondu favorablement à l'invitation faite par notre commune afin de répondre aux Asniérois sur nos légitimes préoccupations notamment quant aux nuisances générées par la nouvelle station d'épuration. La réunion publique annoncée par une brève déposée dans chaque boîte aux lettres et sur les panneaux lumineux, s'est tenue le 6 novembre dernier en mairie.

Le Président du SICTEUB était accompagné de l'entreprise DEGREMONT (groupe SUEZ ENVIRONNEMENT) en charge de la conception réalisation de l'ouvrage, du bureau SAFEGE, de l'architecte du projet et de l'entreprise en charge des ouvrages en béton. Les intervenants ont répondu très clairement et sans détours aux questions qui leur ont été posées.

Il a ainsi été affirmé que les nuisances olfactives qui existent actuellement devraient être considérablement diminuées, voire inexistantes, et ce, malgré l'augmentation de la capacité de traitement de la station.

La station comportera trois « tours à odeurs » qui n'ont pour objet que de « laver » les odeurs » notamment à l'aide de chlore.

De même, une légère dépression d'air régnera dans les bâtiments techniques hermétiques empêchant ainsi les odeurs de sortir des bâtiments. Le bassin d'orage, bassin tampon utilisé en cas d'augmentation soudaine du débit sur une des communes du syndicat, est enterré et couvert de végétation. Les nuisances sonores devraient également être réduites.

Sur le plan esthétique, le projet architectural intérieur prend en considération les préoccupations environnementales. Un bâtiment *bioclimatique* en bois et toiture végétale constituera le cœur de la station qui est également conçue pour être visitée, notamment par les scolaires. En revanche, certains points du projet architectural ont fait l'objet de critiques.

Le projet présenté en réunion ne présentait pas de protection végétale au nord de la station. Les utilisateurs du chemin de randonnée GR1 peuvent constater que la vue sur la station gâche totalement le paysage. Le permis de construire déposé par le SICTEUB après la réunion publique, a remédié à cette critique et présente un environnement paysager au nord constitué d'une plantation d'espèces végétales locales.

En revanche, demeure le second point unanimement critiqué du projet, à savoir le bâtiment d'exploitation situé sur la façade Est et plus particulièrement dans l'angle Sud Est. Ce bâtiment aveugle d'une longueur d'environ 30 mètres devrait atteindre une hauteur de 10 mètres (la station en zone inondable, étant elle-même déjà surélevée de 3 mètres). Le SICTEUB, conscient de l'aspect inesthétique de ce bâtiment, mais affirmant qu'il est techniquement impossible d'en diminuer la hauteur, a, d'une part, prévu un bardage en mélèze à mi-hauteur et d'autre part, d'éloigner légèrement le bâtiment de la clôture pour pouvoir conserver le rideau de peupliers cachant en partie l'ouvrage. Ces améliorations ne sont pas suffisantes notamment quand les arbres perdent leurs feuilles... Ces critiques ont également été formulées lors de la réunion de la commission des sites en préfecture du Val d'Oise.

Lors de la réunion a également été évoquée la modification du tracé du collecteur reliant les réseaux d'eaux usées des communes du syndicat. Le tracé prévu originellement passait sur le territoire de la commune de LAMORLAYE qui est revenue sur sa décision d'adhérer au SICTEUB. Plusieurs tracés sont étudiés par les prestataires choisis par le SICTEUB, mais le plus probable emprunte la route forestière qui traverse le Bois Bonnet à Baillon.

Les travaux de la station d'épuration devraient débuter à l'été 2009 pour une période de 18 mois. Le Conseil Municipal conformément à la délibération qu'il a prise, veillera à ce que les promesses du SICTEUB, notamment sur le plan de l'aménagement paysager, soient tenues. DM



COMPOSTEURS

Le syndicat intercommunal des Déchets Ménagers TRI-OR a proposé, il y a quelques semaines, la fourniture de composteurs individuels aux habitants des communes adhérentes moyennant une contribution de 20 €.

Cette action s'inscrit dans une démarche de diminution des tonnages, de maîtrise des coûts et de développement durable.

Les habitants de notre commune ont bien répondu à cette offre. Ce sont en effet 118 composteurs qui ont été retenus auprès du syndicat TRI OR (1 840 ont été livrés sur l'ensemble du Syndicat à la date du 15 décembre 2008).

L'opération n'est pas terminée. Si toutefois vous êtes intéressés par la fourniture d'un composteur vous pouvez encore le faire auprès du syndicat TRI OR (des imprimés de demande sont disponibles en Mairie et l'adresse de TRI OR et le numéro de

téléphone figurent en bonne place des calendriers des collectes qui vous ont été fournis)

Nous vous informons également que, dans le cadre du renouvellement à 5 ans des marchés de collecte et de traitement, le collecteur de nos déchets ménagers a changé. Dorénavant la société SEPUR sera, pour les 5 ans à venir, le nouveau collecteur. A compter du 1^{er} juillet 2009, vous verrez donc de nouveaux camions enlever nos déchets. Pour éviter tous litiges, il est demandé conjointement par le collecteur et le syndicat intercommunal de sortir vos récipients de déchets (ordures ménagères, verres, bacs bleus, encombrants) la veille au soir.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser en particulier à vos délégués communaux auprès du syndicat : Véronique TUFEU & Hervé WINDELS (délégués titulaires), Serge PERRIER & Dominique MINIER (délégués suppléants).

RÉCUPÉRATION DES CARTOUCHES

Le Conseil Syndical des Ordures Ménagères TRI-OR a accepté la proposition de l'équipe du service communication de recueillir les cartouches d'encre en déchetterie au profit d'une association de chiens guides d'aveugles.

Les mairies ont été sollicitées pour participer à cette opération alliant à la fois une démarche de développement durable et une démarche caritative en implantant un récipient relais de la déchetterie au service des habitants.

La commission environnement de la commune d'Asnières sur Oise ayant été saisie de cette proposition par vos délégués communaux, a accepté ce dispositif qui a ainsi été mis en place à la mairie. Vous pouvez dorénavant déposer vos cartouches d'encre :

- à la déchetterie située à Viarmes
- à la déchetterie de Champagne sur Oise
- en mairie d'Asnières sur Oise.



RÉUNION PUBLIQUE avec l'AREC

L'AREC (Association pour le Respect de l'Environnement et du Cadre de vie) a répondu favorablement à l'invitation de notre commune pour faire le point sur les nuisances aériennes actuelles et anticiper les nuisances futures.

Dans le cadre de la communauté de communes, s'est ainsi tenue le 22 octobre dernier, en mairie, une réunion publique, en présence des représentants de l'AREC, de Mme BORGNE (Maire de Noisy sur Oise), de M. BARBAROSSA (Maire de Belloy et Président de la Communauté de communes) et du Conseil Municipal de notre commune.

Monsieur TOURNAY, Président de l'AREC, a tout d'abord présenté le travail accompli par l'AREC depuis 30 ans au bénéfice des communes du Pays de France et de la Plaine de France.

L'AREC, par sa rigueur et son sérieux, est désormais reconnue comme un acteur incontournable y compris par les autorités et six membres de l'AREC sont désormais membres de la commission consultative de l'environnement (CCE) de l'aéroport de ROISSY CDG.

La CCE comprend quatre vingt-dix membres, à raison de trente représentants des professions aéronautiques, trente représentants des collectivités locales et trente représentants des associations de riverains de l'aérodrome et des associations de protection de l'environnement et du cadre de vie concernées par l'environnement aéroportuaire.

Cette Commission est consultée sur toute question d'importance relative à l'aménagement ou à l'exploitation de l'aéroport qui pourrait avoir une incidence sur l'environnement. Elle peut également, de sa propre initiative, émettre des recommandations sur ces questions.

L'AREC avait également récemment participé à l'organisation de la manifestation du 20 septembre 2008 au Trocadéro où quatre vingt quatorze communes étaient représentées par leurs élus pour prendre une motion commune lors d'un conseil municipal symbolique sur l'arrêt des vols de nuit (chaque commune prenant ensuite une délibération cette fois bien réelle pour faire part de son opposition aux vols de nuit).

L'AREC a acquis une parfaite connaissance de l'aéroport, de sa configuration, des vols, des trajectoires, et des acteurs de la zone aéroportuaire. L'AREC n'hésite pas à intervenir au quotidien pour renseigner les riverains sur les possibilités d'aide à ceux qui sont dans le périmètre du Plan de Gêne Sonore (PGS), ou même pour ceux qui s'interrogent sur le devenir d'un quartier où ils vivent ou envisagent de vivre.

Les membres de l'AREC nous ont ensuite fait une démonstration particulièrement éclairante sur l'augmentation sensible du survol de notre commune durant les années passées et jusqu'à ce jour. L'examen d'une carte retraçant l'intégralité des trajectoires des avions survolant notre commune était particulièrement édifiant.

L'avenir, en termes de nuisances aériennes, n'incite guère à l'optimisme, d'où la nécessité de rester mobilisés.

L'aéroport ROISSY CDG, qui est le 2^e aéroport européen en termes de mouvements, verra dans les années à venir son trafic augmenter considérablement et pourrait passer de 500 000 à plus de 750 000 mouvements par an.

Le combat actuel de l'AREC concerne les vols de nuit. En 2008, le trafic de nuit à Roissy représente 164 mouvements par jour, soit 82 décollages et 82 atterrissages. Les 2 doublets (Nord et Sud) supportent chacun environ la moitié des mouvements. Parmi les études en cours, il en est une qui est inquiétante, celle qui consisterait à instaurer un couvre feu la nuit sur le doublet Sud en reportant la totalité des vols sur le doublet Nord, c'est-à-dire au-dessus de nos têtes !

Bien entendu l'AREC a clairement exprimé son opposition à cette proposition et tout sera fait pour qu'elle n'aboutisse pas.

Nous ne pouvons que souhaiter à l'AREC de poursuivre son action pour défendre les riverains. Nous l'assurons de notre soutien et nous espérons que les habitants de nos communes seront nombreux à rejoindre ses rangs.

DM



LE RAPPORT DE CONTRÔLE du niveau de champs électromagnétiques de l'antenne relais est consultable en mairie.

Pour mémoire, il est rappelé que par délibération du 21 novembre 2004, le Conseil municipal, après une réunion publique, a autorisé l'installation d'une antenne relais sur l'ancien terrain de boules, adjacent à la maison du village.

Puis, par délibération du 18 février 2005, le Conseil municipal a autorisé le Maire à signer les conventions d'occupation du domaine communal avec trois opérateurs de téléphonie (ORANGE, SFR et BOUYGTEL) pour une durée de quinze ans.

Plusieurs de nos administrés souffrent de divers maux qu'ils attribuent à la présence et à la modification de l'antenne relais. Ces troubles seraient à rapprocher d'un phénomène d'Hyper sensibilité électromagnétique, (la HSEM est un trouble sanitaire généré chez certaines personnes qui serait imputable à l'exposition à de faibles niveaux de champ électromagnétique). Monsieur le Maire a notamment reçu la demande d'un habitant souhaitant que soit mesuré le champ électromagnétique autour de son domicile. Claude Krieguer a donc demandé à ORANGE de faire procéder à ce contrôle.

Le cabinet d'expertise AEXPERTISE, laboratoire indépendant de mesures d'ondes électromagnétiques, accrédité par le comité français d'accréditation (COFRAC) est intervenu le 29 octobre 2008.

Le rapport réalisé par AEXPERTISE est ainsi à la disposition de tous les habitants qui souhaiteraient le consulter en mairie.

En synthèse, le cabinet AEXPERTISE a réalisé des relevés sur six points situés à proximité de l'antenne relais à l'aide d'une sonde isotropique large bande et obtenu les résultats suivants, en précisant que l'intensité d'un champ peut être exprimée pour le champ électrique en volt par mètre (V/m)

- Au pied du pylône, 40, grande rue : 1 V/m
- Sur le terrain de basket à proximité immédiate de l'antenne relais : 0,62 V/m
- Devant les portes d'entrée de la maison du village : 0,25 V/m
- Grande rue : 0,43 V/m
- Chemin de la gueule à vaches : 0,25 V/m
- Rue Edouard Picard : 0,25 V/m

Puis les mesures ont été faites à nouveau sur deux de ces points à l'analyseur de spectre, rue Edouard Picard et sur le terrain de basket situé à proximité de l'antenne.

La moyenne des mesures sur ces deux points est la suivante :

- Sur le terrain de basket à proximité immédiate de l'antenne relais : 1,14 V/m soit **24,56 fois inférieur au seuil limite d'exposition le plus faible (28 V/m)**
- Rue Edouard Picard : 0,43 V/m soit **65,12 fois inférieur au seuil limite d'exposition le plus faible (28V/m)**

Le rapport conclut donc clairement au respect absolu des seuils limites d'exposition fixés par décret.

Le rapport donne par ailleurs des exemples de mesures réalisées sur des équipements domestiques (consultables sur www.anfr.fr rubrique FAQ) :

- Ecran d'ordinateur à 50 cm : 4 V/m
- Téléphone sans fil en marche à 40 cm : 1,8 V/m

Monsieur le Maire et le Conseil municipal restent évidemment attentifs à toute évolution des normes en la matière et aux doléances des habitants d'Asnières sur Oise.

Il est ainsi relevé que le Parlement Européen a pris le 4 septembre 2008, après le dépôt en août 2007 d'un rapport dit BIOINITIATIVE, une résolution par laquelle il "constate que les limites d'exposition aux champs électromagnétiques fixées pour le public sont obsolètes" et demande "au Conseil (de l'Union Européenne) de fixer des valeurs limites d'exposition plus exigeantes pour l'ensemble des équipements émetteurs d'ondes électromagnétiques dans les fréquences entre 0,1 MHz et 300 GHz".

Toutefois il ressort des conclusions du rapport de AEXPERTISE cité ci-dessus, que les niveaux d'exposition aux champs électriques relevés dans notre commune, sont non seulement très largement inférieurs au seuil actuellement retenu par les textes en vigueur mais également que les niveaux d'exposition sont très faibles.

Monsieur le Maire et le Conseil municipal, réitèrent évidemment leur intention de traiter les interrogations et demandes légitimes des habitants avec attention et dans la plus totale transparence.

DM

LE LAC DES CIMENTS

Dans le dernier numéro du Trait d'Union, il était mentionné que le projet de comblement du lac des ciments à Beaumont sur Oise, concernait directement le syndicat intercommunal (SIECCAO) qui puise sur notre commune, l'eau potable des 16 communes environnantes.

Le lac des ciments est en effet situé dans le périmètre dit « éloigné » des champs captant d'Asnières sur Oise.

Monsieur KRIEQUER, actuel Président du SIECCAO, a ainsi informé le comité syndical que l'avis d'un hydrogéologue avait été demandé par la Lyonnaise des Eaux, afin de s'assurer de l'absence d'impact du remblaiement sur la ressource en eau.

Le Président du SIECCAO a également précisé qu'il serait répondu à l'association des « Amis de la Terre du Val d'Ysieux » qui l'avait interpellé par écrit, « que le SIECCAO émet des réserves sur les effets d'un éventuel remblaiement par rapport à la nappe et souligne qu'il conviendra, de s'assurer, le cas échéant, que les matériaux qui serviraient au remblaiement ne puissent présenter aucun danger pour cette nappe ».

DM

« CE PETIT CHEMIN QUI SENT LA NOISETTE » réclame soins et protection.

En effet, au cours de ces dernières années, la pratique des sports motorisés de tous types dans les espaces naturels s'est considérablement développée dans notre région. Les désagréments les plus souvent soulignés se révèlent être :

- le bruit,
- le risque d'accident,
- la violation de la propriété privée (bois, parcelles agricoles,...)
- la dégradation des milieux naturels et des chemins ruraux...

Au fil du temps, les nuisances s'accumulent et vont aussi à l'encontre des objectifs du Parc Naturel Régional qui doit assurer la préservation des espaces naturels et la promotion d'un « tourisme nature » maîtrisé.

On constate d'ailleurs l'utilisation de ces véhicules motorisés pour organiser, dans le cadre de démarches commerciales, des randonnées à travers nos espaces naturels qui subissent ainsi le passage répété de moults engins sur des chemins de plus en plus fragilisés.

Pour limiter ces pratiques et en s'appuyant sur la législation en vigueur, le PNR propose aux maires des communes situées sur le territoire du PNR de réglementer la circulation de certains véhicules à moteur dans les espaces naturels.

Cette réglementation devra être menée en concertation avec les pêcheurs, les chasseurs, les agriculteurs et le Coderando.

A très bientôt donc sur « ce petit chemin qui sent la noisette ».

PL



NID'OR

Monsieur et Madamé DI MASCIO, un couple d'entrepreneurs dynamique, actif et sympathique, reprennent la société NID'OR (nom juridique DM Production) le 12 janvier 2007, succédant ainsi à la famille MASSERON fondateurs de cette entreprise.

A l'origine, Messieurs DI MASCIO et MASSERON pères étaient à la fois amis et collègues de travail. Depuis quelques années déjà, la société de Mr DI MASCIO, implantée à Goussainville, fabriquait la partie menuiserie (sommiers) pour le compte de la Société NID'OR.

Lorsqu'il reprend l'entreprise familiale à la suite de son père, M. DI MASCIO récupère une entreprise dotée de 5 salariés. Quelques décennies plus tard, ils seront plusieurs dizaines.

C'est donc tout naturellement qu'un jour, Frédéric MASSERON et M. DI MASCIO opèrent un rapprochement, et qu'aujourd'hui NID'OR reste la seule entité qui fabrique une literie complète sur site (matelas et sommier), la vend, la distribue et installe la totalité des ensembles.

Son rayon d'action : la France et l'international.

Ses effectifs : 45 personnes (dont 50 % environ d'origine locale) auxquelles s'ajoutent 5 commerciaux.

Sa flotte de véhicules utilitaires : 15 camions.

Ses clients : si la société NID'OR vend aux particuliers de façon marginale, sa clientèle est constituée de points de ventes (Maison de

la literie ou Pro literie par exemple), centrales d'achats, collectivités, hôtellerie et notamment grands hôtels de luxe (4 étoiles ou palaces).

Le rythme de travail de l'entreprise : l'activité se décline sur 6 jours de la semaine, l'amplitude journalière est importante, grâce aux roulements des postes de travail. L'ambiance paraît fébrile, toujours en mouvement et l'activité largement débordante, mais tout cela dans un esprit de bonne entente.

In fine, et pour résumer l'axe essentiel de sa pensée et de son action de chef d'entreprise, garant de l'emploi de son personnel et de la prospérité de sa société, Monsieur DI MASCIO n'a qu'un seul credo : « si aujourd'hui l'entreprise NID'OR s'est hissée au 4^{ème} rang national y compris devant de grands fabricants dans notre domaine et au-delà de la qualité de nos produits, c'est grâce à notre sens de la qualité du service individualisé auprès de notre clientèle ». Une seule façon d'y arriver : le travail et encore le travail. Ses journées et ses semaines sont entièrement dédiées à son objectif de réussite.

HW



DEPART EN RETRAITE DE DANIEL RENAULT

Daniel RENAULT, un de nos sympathiques taxis d'Asnières sur Oise installé professionnellement dans notre commune depuis le 18 juillet 1985 (et y habitant depuis 1975) a pris sa retraite le 31 décembre dernier.

Mais ceci n'est pas une fin en soi. En effet, élu Conseiller Municipal depuis 1995 au sein de nos équipes successives, Daniel RENAULT va pouvoir

s'investir pleinement. Au-delà de cet engagement, souhaitons lui, selon la formule consacrée, aux côtés de sa charmante épouse Annie, une bonne et longue retraite.

Profitez de ces quelques lignes pour vous présenter son successeur : il s'agit de Monsieur Saïd ZERIZER, qui a réussi son examen de licence de taxi en juin 2008.

HW

ERRATUM Trait d'Union n°58

Dans l'article UNE BELLE HISTOIRE D'ENTREPRISE relatant l'histoire de la société AVI liée à celle de la famille CRESPO, deux erreurs se sont glissées.

L'implantation : l'entreprise est située dans la zone sud du site DELACOSTE et non pas dans la zone nord comme indiqué précédemment.

L'adresse : il s'agissait du 8, Grande Rue, et non de la rue de Royaumont.

Avec toutes nos excuses.



DECOUVERTE DE L'EXPOSITION

Cette exposition, je l'avais imaginée et tracée, depuis bien longtemps, suite aux précédentes expositions réalisées dans la salle du conseil municipal. Le but étant toujours de surprendre le visiteur qui doit découvrir petit à petit ce que l'on veut bien lui montrer.

Ce dernier arrivant depuis le hall est accueilli dans la salle par la pièce maîtresse : le poilu de 14/18 (baptisé pour les enfants : Arthur) avec son habit bleu horizon et tous ses équipements. Il avait fière allure devant ce grand drapeau tricolore et le parterre de fleurs. En face de ce soldat, il y a un panneau rappelant que 35 ans auparavant s'était déroulée la guerre de 1870, et qu'en ce début du XX^{ème} siècle la France connaissait une période heureuse de liberté, et de nouvelles technologies (l'électricité, les transports, l'aluminium,...).

Le deuxième panneau, c'est l'assassinat à Sarajevo de l'archiduc François-Ferdinand qui aurait été le déclencheur de cette déclaration de guerre de l'Allemagne à la France le 3 août 1914. Mobilisation Générale, l'idée d'une guerre courte prédomine et les soldats partent la fleur au fusil persuadés de leur retour pour Noël... et cela durera quatre années !... Cette guerre, Martine, André et moi, nous avons décidé que nous aurions à l'expliquer aux enfants de tout âge et que nous éviterions le côté macabre et sanguinolent de cette boucherie humaine, notre intention étant de montrer la vie quotidienne du soldat. Quelques documents sur les tranchées pour voir comment il était possible de survivre dans le froid, la chaleur, la boue, les problèmes d'approvisionnements de nourriture et munitions. Sortir sous le feu pour conquérir une tranchée que l'on perdait le lendemain.

Arrivé au bout de ce couloir, découverte de la salle d'exposition avec en partie centrale cinq vitrines pleines de trésors. A notre droite, dressé sur des bottes de paille avec barbelés et cisailles, est posé le sac à dos, le havresac, avec tout son équipement de survie et son poids énorme de 20 à 25 kilos. En périphérie de cette salle, de nombreux documents et affiches parues dans l'Oise, certaines étant surprenantes ! Sur les tables : des présentations de journaux de cette époque ; la correspondance par des jolies cartes pleines d'affection ; des documents confiés par la municipalité concernant la distribution du ravitaillement, les listes des soldats disparus ou blessés. Dans les vitrines : cartes, documents, photos avec médaille, des obus de 75, des douilles ciselées et différents objets fabriqués dans les tranchées ; des casques allemands et français, dont un transpercé par une balle. Et puis tous les objets usuels, dont la cousette !

Des documents rares, comme les livrets militaires avec la plaque d'identification et la lettre de ce soldat allemand qui écrit à la femme du poilu qu'il vient d'enterrer avec tous les honneurs. Ce courrier (page ci-contre) a bouleversé beaucoup de visiteurs. Au fond de la pièce, une salle de projection permet de visionner des documents d'archives de cette terrible guerre, puis, dans le couloir de sortie, des panneaux sont consacrés à Royaumeont qui fut transformé en 1914 en hôpital auxiliaire n°301 dirigé par des femmes Ecossaises (voir encadré). Des photos inédites nous montrent les galeries de l'abbaye transformées en dortoirs, les salles d'opérations et d'infirmierie. Il y a aussi la vie de tous les jours où tous les malheureux blessés apprécient ce lieu de repos. Pour terminer, un rappel des chiffres du bilan terrible de cette première guerre mondiale : 8.500.000 morts, ce qui malheureusement n'arrêtera pas l'homme dans cette escalade. C'est reparti comme en 14 : exposition de journaux de 1938, évoquant les risques d'une nouvelle guerre mondiale... Mais ceci est une autre histoire.

Cette exposition a été réalisée par l'Office de Tourisme d'Asnières sur Oise - Royaumeont - Baillon. Présidente : Martine Clément - Responsable du projet : Jean Rouzot, avec l'aide de André Larue.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir 470 visiteurs et 175 écoliers.

UNE INAUGURATION ET UN CONCERT FORT SYMPATHIQUES

Nous étions très nombreux dans la cour de la mairie pour marquer cet événement relatant la commémoration du 90^{ème} anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918.

Monsieur le Maire, dans son discours, a précisé qu'il avait été le demandeur de cette exposition auprès de l'Office de Tourisme, et qu'il était heureux de la qualité de celle-ci. Après avoir donné la parole aux responsables de l'Office de Tourisme, il a invité les personnes présentes à visiter l'exposition et à participer au vin d'honneur.

Pour clôturer cette journée, un concert à la maison du village nous a fait découvrir Marie-Hélène Fery qui a interprété des chansons de l'époque 14/18. Sa prestation musicale et historique sur les textes fut très appréciée par le public.



Habitant d'Asnières sur Oise, Florent Picouleau est titulaire d'une maîtrise d'histoire et travaille au musée Condé au Château de Chantilly. Passionné par l'histoire de la première guerre mondiale, il est membre de l'Association PATRIMOINE DE LA GRANDE GUERRE dont le siège est à Noyon et participe avec cette association à l'organisation de nombreuses expositions. Nous l'avons découvert lors de nos recherches pour la commémoration du 11 novembre 1918, et il nous a apporté, par son expérience et ses connaissances du sujet, de précieux conseils. Grâce à lui, de merveilleux objets de cette époque ont pu être exposés. Il est pour une grande part dans la réussite de cette manifestation sur l'armistice de 14/18, et nous l'en remercions.



Office du Tourisme



Visite de l'exposition sur la guerre de 14-18. Un monsieur, qui s'appelle Jean, nous a accompagnés pour la visite et il nous a expliqué l'exposition. Les allemands étaient contre les français. Ils sont allés chercher d'autres pays pour faire la guerre (Angleterre, Prusse). Les soldats étaient dans des tranchées. C'était des trous dans la terre. Ils avaient dedans Laurent et y avait du mauvais gaz qui les empoisonnait et ils mettaient un masque pour ne pas respirer le gaz. Ils s'appelaient les palus car ils n'avaient pas le temps de se raser et ils avaient de grandes barbes. Leur uniforme était bleu horizon. Ils portaient un sac avec une gamelle, une couverture, une matée de tonte, un gobelet, une gourde, une sue, une mini-trousse à toilette. Ils ont fait la paix le 11 novembre 1918. Il y a eu beaucoup de morts et de dégâts.

Classe de CP Blanche de Castille

NOUS TENONS A REMERCIER

La municipalité d'Asnières sur Oise pour son aide matérielle et financière • La Fondation Royaumont, Mme Daudy, Mr Francis Marechal, Mme Nathalie Le Conidec • Le Conseil Général du Val d'Oise pour le prêt des vitrines • Le personnel communal • Marc & Mauricette Doyer pour l'impression des affiches • Florent Picouleau pour l'apport de toutes les pièces maîtresses de cette exposition • Bernard Bigeat pour le reportage photos • François Clément pour son document concernant la guerre de 14/18 • Toutes les personnes qui nous ont confié des documents ou objets pour cet événement • Merci à tous les bénévoles pour le « coup de main ».

Bremen.
Mathildeusbafé 22.
7. Janvr. 1915.

Madaam,
Je suppose, que vous sachiez de la mort de votre mari. Mais je crois qu'il est mon devoir, de vous donner tous les détails, que je connais, parce que j'ai enterré le corps de votre mari.
C'était le 6. Septembre. Mon régiment de dragons avait l'ordre de bivouaquer dans un petit village, Dep Marue, près de Epernay. Notre artillerie avait sévi dans cette place là. Nous trouvions beaucoup de corps de nos camarades français, térés par les obus allemands. Parmi les tués je vis Mr. Georger Siviuan, robe mari, avec robe lettre dans ses mains, surpris par le feu de robe artillerie. Je vous assure, que Mr. Siviuan n'a pas souffert. Sa blessure était trop grave. - Je priais mon aieur d'enterrer avec moi robe mari avec robe de ses camarades. La place du toubeau est près de la croix de deux chausseés. Le poteau indicateur, qui se trouve là, avait les écritures suivantes:

Marue - Ch. de Gr. (Cm N° 11)
Orbair à 4.6 km. → (au nord)
← Vauchamps à 5.0 km (à l'ouest)

Madaam,
Je suppose, que vous sachiez de la mort de votre mari. Mais je crois qu'il est mon devoir, de vous donner tous les détails, que je connais, parce que j'ai enterré le corps de votre mari.
C'était le 6. Septembre. Mon régiment de dragons avait l'ordre de bivouaquer dans un petit village, Dep Marue, près de Epernay. Notre artillerie avait sévi dans cette place là. Nous trouvions beaucoup de corps de nos camarades français, térés par les obus allemands. Parmi les tués je vis Mr. Georger Siviuan, robe mari, avec robe lettre dans ses mains, surpris par le feu de robe artillerie. Je vous assure, que Mr. Siviuan n'a pas souffert. Sa blessure était trop grave. - Je priais mon aieur d'enterrer avec moi robe mari avec robe de ses camarades. La place du toubeau est près de la croix de deux chausseés. Le poteau indicateur, qui se trouve là, avait les écritures suivantes:

← Margny à 1.6 km (au nord)
← Verdou à 4.8 km

Nous avons fait une petite croix et écrit en allemand. Ici gisent quatre braves soldats français.
Moi, j'ai gardé la marque de robe mari jusqu'aujourd'hui ainsi que robe lettre pour robe envoyer. Je sais que les français ne peuvent pas aimer les allemands, mais j'espère, que vous ne croiriez pas, que les soldats allemands sont des barbares. Ils font robe devoir comme les soldats français, combattants pour la patrie, et estiment leurs ennemis!

Madaam,
J'espère que vous seriez comblée de savoir, que Mr Siviuan est enterré avec tous les honneurs d'un brave soldat dans le sol de sa patrie.
Recevez Madaam, les salutations les plus sincères d'un soldat allemand.

J. von Ahlefeldt



UNE VISITE A L'HOPITAL AUXILIAIRE N° 301 DE ROYAUMONT

Après avoir abrité dans ses vieux murs diverses communautés religieuses et même, successivement, deux industries, l'abbaye était abandonnée depuis dix ans. Au mois de décembre 1914, la famille Goüin, propriétaire de l'abbaye l'ayant gracieusement mise à la disposition du service de santé, une délégation de la Société écossaise de la Croix-Rouge vint s'y installer. Après un grand nettoyage, un service d'automobiles fut promptement organisé pour remédier aux difficultés de communication. Les femmes font tous les corps de métiers, deux hommes seulement leur venant en aide. Elles sont chirurgiens, médecins, administrateurs, chauffeurs, lingères, cuisinières. Elles sont instruites, parlant presque toutes le français. Elles appartiennent à l'élite de leur pays. Les médecins ont un uniforme : c'est un costume tailleur très simple d'un gris très doux à l'œil. Visites Royaumont, l'entrée dans la galerie du cloître est un spectacle enchanteur.

Sur quatre cotés s'étend la galerie ouverte entourant un jardin carré. On dispose en cercle autour du bassin les lits des blessés. De nouvelles salles sont installées dans les combles. L'Abbaye peut accueillir 250 lits. Il y a la salle d'opération admirablement disposée. Toute la pharmacie vient d'Angleterre. Le plein air semble être un élément caractéristique des cures de Royaumont. Partout dans le parc majestueux ou dans le cloître, les convalescents s'égaillent, jouant ou se reposent, faisant l'éducation de leurs muscles par de menus travaux. Le personnel s'entretient en bonne hygiène par des marches et des baignades dans l'Oise. Les dames de Royaumont sont bénies de toute la région, parce que nulle misère ne les trouve indifférentes. Elles ont accueilli comme des mères les enfants qui avaient besoin de soins chirurgicaux. Royaumont c'est la résidence d'été idéale, le séjour de la paix et même de la joie, en dépit des souffrances inévitables causées par la guerre.

Extrait du livre d'Or des Œuvres de Guerre : Une visite à l'hôpital de Royaumont.





- JEUDI 15 JANVIER 2009**
20h30 : réunion publique concernant le terrain de la Flache Mairie d'Asnières sur Oise
- SAMEDI 17 JANVIER 2009**
14h : Ouverture de l'Espace jeunes
- DIMANCHE 18 JANVIER 2009**
15h : Galette des rois des cheveux blancs à la maison du village
- SAMEDI 24 JANVIER 2009**
20h30 : Rencontres Chorales Maison du village
- SAMEDI 31 JANVIER 2009**
LOTO de l'OVA football salle saint louis à Viarmes
- SAMEDI 7 FÉVRIER 2009**
20h30 : Concert avec Sébastien Guez Maison du village
- SAMEDI 7 MARS 2009**
20h30 : Concert de jazz avec les Old Cats Maison du village
- SAMEDI 14 MARS 2009**
20h30 : Concert rock avec Roxetera Maison du village
- SAMEDI 21 MARS**
20h30 : Grand Loto organisé par le COS Maison du village
- SAMEDI 28 MARS**
20h30 : Soirée country avec le groupe de country et de classic rock "les grizzlies and the beast" Maison du village

TOUJOURS PLUS d'INFOS

Les Asniérois(es) ont la possibilité de s'informer sur la vie de la commune de façon très variée : les **panneaux lumineux** (place de l'église et à Baillon), l'affichage sur les divers **panneaux communaux**, la lecture du **Trait d'Union** (4 éditions annuelles distribuées dans toutes les boîtes à lettres), le **site Internet www.ville-asnieres-sur-oise.fr** et les **brèves** pour les événements particuliers ou urgents également distribuées en boîtes à lettres.

La commission Information propose une source supplémentaire d'informations communales : la **newsletter**. Diffusée via Internet, elle vous informera régulièrement des temps forts de la commune par email. Ceux qui désirent bénéficier de cette nouvelle source d'informations peuvent nous envoyer leur e-mail à cette adresse : agenda@ville-asnieres-sur-oise.fr

Un bon début d'année 2009 à tous, et à bientôt sur la toile.

HPO



MARCHÉ DE NOËL

A l'initiative du COS et avec la participation de l'Office de Tourisme, s'est déroulé un **Marché de Noël** à Asnières sur Oise le **dimanche 21 décembre**.

Une quinzaine d'exposants étaient présents, réunis autour de la place de notre village. Les visiteurs ont pu découvrir plusieurs stands de produits du terroir : vins de différentes régions, miel, fromages de chèvre, foie gras, huîtres, charcuteries artisanales, ... Sans oublier les tra-

ditionnels stands de bijoux artisanaux, de fleurs, de décorations de Noël. Pour réchauffer le cœur de chacun, le COS tenait pour sa part un stand avec du vin et chocolat chauds accompagnés de crêpes et pâtisseries. Les enfants pouvaient également venir jouer aux traditionnels jeux en bois qui leurs étaient réservés.

Et bien sûr le Père Noël s'était déplacé, il a proposé tout au long de la journée d'emmener les enfants (et les parents !) se promener dans sa calèche tirée par deux chevaux dans les rues d'Asnières. Le COS

NOËL DES ENFANTS

La mairie d'Asnières sur Oise a décidé cette année pour Noël d'émerveiller les yeux des petits au Musée vivant du cheval à Chantilly.

Tous les enfants d'Asnières sur Oise, soit plus de 250, étaient réunis, ainsi que le centre de Loisirs d'Asnières sur Oise. C'est en car que toute la petite troupe s'est rendue au musée, et a assisté au spectacle de *la Belle au bois dormant*...

Pendant près d'une heure, les enfants ont revisité la fameuse histoire de la princesse Aurore et de la maléfique fée. Leurs yeux étaient grands ouverts devant tous ces chevaux, du shetland à la belle jument, ces costumes et surtout le petit âne ; leurs rires résonnent encore comme des symphonies dans le château...

A la fin de la journée, chaque enfant s'est vu remettre un paquet de chocolat offert par la Mairie, quel enfant n'est pas un peu gourmand ! Les enfants ont été plus que ravis, quand le Père Noël est venu les saluer à la fin du spectacle, c'était comme Noël avant l'heure.

Ils sont tous repartis des souvenirs plein la tête, impatients que le Père Noël arrive.

« J'étais dans le groupe de Lucie, Il y avait des chevaux, un prince, une princesse, des serveurs et une sorcière. C'était très beau ! Mais moi je suis allergique aux poils de chevaux, ça me fait des petits boutons rouges. Mais j'ai quand même bien aimé le spectacle » Djaimie CE1

APPEL AUX BENEVOLES

La Commune d'Asnières sur Oise souhaite faire appel à des personnes **bénévoles, comme cela se pratique dans des communes environnantes, pour les deux services suivants :**

- Entrées et sorties des enfants des écoles (matin, midi et soir) les : lundi, mardi, jeudi et vendredi.

- Ouverture (le matin) et fermeture (le soir) des portes du cimetière (tous les jours).

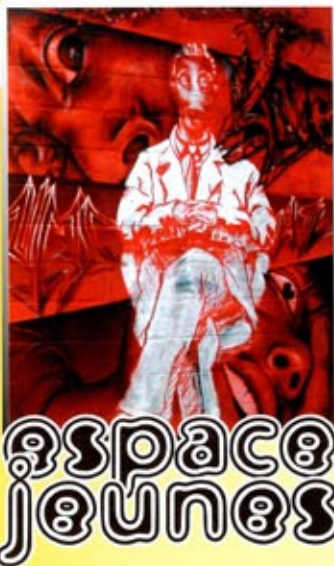
Parents d'élèves, retraité(e)s, ou tout autre citoyen(ne)s, si vous êtes intéressé(e)s par ces aspects de la vie communale, vous pouvez vous adresser à la police municipale qui vous dirigera, le cas échéant, vers un élu référent pour un rendez-vous.

HW

« Les chevaux étaient bien dressés. Le prince a fait des acrobaties sur le dos du cheval qui était au galop. Les chevaux étaient beaux. Ça m'a beaucoup plu ». Emma CE1

Manon Guérin
(Stagiaire Ecole de Communication)





Ouvert le samedi de 14h à 18h.
46, Grande rue
(1^{er} étage de la Maison du Village)
Responsable : Virginie VITALIS
email : espace-jeunes@ville-asnieres-sur-oise.fr

Ce lieu de rencontres et de service animé par la commune t'accueille et te soutient dans tes projets. Aidé par une équipe d'animateurs, tu pourras disposer d'un local aménagé : lecture, vidéo-projection, expositions, concerts, forums, formations, détente...

Destiné aux plus de 12 ans, l'espace jeunes est ouvert chaque samedi. Il te propose de nombreuses activités culturelles et de loisirs, et organise régulièrement des sorties ; l'occasion pour toi de sortir de ton quartier et de découvrir de nouveaux horizons.

C'est LE lieu incontournable pour tous ceux qui souhaitent rencontrer, échanger ou s'impliquer dans la vie du village.

L'équipe de l'espace jeunes te propose également un accompagnement dans tes démarches d'insertion professionnelle ou tes projets de loisirs.

Tu as une idée ? Retrouve ici tous nos bons tuyaux.

Alors n'hésite pas à nous rejoindre, dès le samedi 17 janvier ! VV

Vie Economique



ASNIERES SUR OISE
BAILLON • ROYAUMONT

RAOUL D'ENFER QUI SOMMES-NOUS ?

Raoul d'Enfer, groupe mythique de Rock, comme il se dit, de Baillon, est composé de Bruno à la Batterie, Alain à la Basse, Rodolphe au Chant et Bruno à la Guitare.

Ce quartet est né des cendres du Groupe Underscore qui était plutôt orienté pop rock. Nous avons pris résolument un virage rock après l'arrivée de Bruno (batterie) en mars 2006.

Après avoir travaillé quelques standards du rock, nous sommes passés à la composition, nos influences étant nombreuses, diverses et variées (12 titres à ce jour). L'accueil du public pour nos morceaux a été très encourageant lors de nos concerts. Nous avons donc décidé de franchir une autre étape en nous inscrivant au tremplin rock très parisien du Fallenfest pour aller nous frotter à d'autres groupes. Nous avons remporté la première manche le 12 septembre, 6 groupes ayant été sélectionnés pour cette soirée aux studios Capitol, puis la deuxième le 24 octobre, dans une ambiance incroyable, toujours au même endroit, avec cette fois 7 groupes sélectionnés dont le très bon Synopsis. Notre demi-finale aura lieu à Paris au Trabendo (Cité de la musique à la Villette) fin mars 2009. Les billets seront en vente à la Fnac... émotion ! Cinq groupes s'affronteront pour accéder à la suprême finale ! Alors, n'hésitez pas à venir nous soutenir à ce concert ! Nous vous communiquerons les dates par affichage.

Rock'nRollement votre. Raould'enfer.



Sacha GUITRY à la Maison du village

Samedi 25 Octobre,
nous étions conviés
à une représentation
théâtrale à la
maison du village.

L'échange et les ateliers théâtre de Survilliers - St Witz nous ont présenté quatre petites pièces en un acte de Sacha Guitry : *Est-ce un rêve ?*, *Les desseins de la providence*, *On passe dans 8 jours* et *Chagrin d'amour*.

Mises en scène par Marie-Hélène Fery, que nous avons également appréciée lors de ses tours de chant, ces pièces parlent d'amour, des femmes, du théâtre, bref, les sujets de prédilection de Sacha Guitry, passé maître dans l'art du vaudeville.

Bien sûr, le rire et la bonne humeur étaient au rendez-vous.

Et comme disait Sacha Guitry : « On est sur terre pour vivre ! On ne peut pas vivre à moitié, il faut vivre complètement. Et le rire est une des fonctions naturelles de l'être humain. Se priver de rire, c'est comme si on se privait de manger ».

Un grand merci à Marie-Hélène Fery, aux comédiens de l'atelier théâtre adultes et aux Asniérois qui se sont déplacés.

ED

N'hésitez plus, osez !

Nous devons aux associations asniéroises une grande partie de l'animation de la commune. Ces associations sont nombreuses et leurs activités diversifiées, mais, qui dit association dit bénévolat. Nous pouvons remarquer l'antinomie suivante : d'une part certaines associations manquent de bénévoles et d'autre part certaines personnes voudraient bien participer, mais n'osent pas, hésitent à se lancer ; estimant, à tort, qu'elles risquent de ne pas savoir, ne pas être assez disponible, ne pas être vraiment utile, etc...

Détrompez-vous : il y a une place pour vous !

A l'instar des bénévoles actuels, vous aussi, participez à la vie de votre commune ! Qui d'entre nous n'aurait pas la fierté de dire : la fête médiévale j'en étais !

Au mois d'octobre, le succès de la 7^e édition de cette fête a largement dépassé le cadre, non seulement de la commune, mais du département. De mémoire d'Asniérois(es), les rues du village n'avaient été foulées par autant de gens du Val d'Oise, mais aussi des départements limitrophes. Cet immense succès est pourtant l'œuvre d'une poignée de bénévoles.

La Commission Fêtes et Cérémonies se propose de recevoir les personnes, encore hésitantes, mais soucieuses de participer à la vie de la commune, afin de faciliter les contacts avec les associations en quête de renfort.

Il suffit de vous signaler auprès du secrétariat de la mairie (Tél : 01 30 35 41 41). HPO



FESTIVAL ROCK ASNIERES EN SCENE

Samedi 18 octobre avait lieu le Festival de Rock ASNIERES EN SCENE.

Une bande de copains décide de réunir quelques amis musiciens sur scène. Ils demandent l'aide technique de la commune et le prêt de la salle de spectacle de la Maison du Village. Ainsi chacun prend en charge une partie de l'organisation de ce festival ; Pascal s'occupe de la communication, Bruno gère le matériel de scène, Rodolphe crée l'affiche du concert, Benjamin amène ses compétences d'ingénieur du son, etc.

C'est ainsi que 6 groupes de musique se sont produits sur scène et ont attirés un public conséquent. Environ 250 jeunes gens se sont déplacés pour assister à ce festival. Merci à HOMELESS, MACISTE, GHOST IN THE MACHINE, RAOUL D'ENFER, STRIPPED POLARIS, et les GRIZZLIES AND THE BEAST.

PM



CONCERT ArteCombo

Dimanche 21 décembre, à l'occasion du marché de Noël avait lieu un concert en l'église St Rémy où les Asniérois accueillent le quintette ArteCombo.

Composée de cinq jeunes et talentueux musiciens tous issus des plus grandes écoles européennes (Mayu SATO-BREMAUD à la flûte, Baptiste GIBIER au hautbois, Anne-Lise CLEMENT à la clarinette, Cyril NORMAND au cor et Franck SIBOLD au basson), cette formation se produit depuis deux ans, proposant une programmation qui bouscule les a priori et fait la part belle à l'inattendu. Le public, très chaleureux, a ainsi pu apprécier le Klezmer de Jean-philippe CALVIN, composé spécialement pour ArteCombo et qui s'inspire de la musique klezmer, deux mouvements du très beau quatuor américain de DVORAK, trois danses de TOMASI composées en 1960 ; une première partie du concert mettant donc en avant les différents timbres des instruments du quintette et montrant ainsi la richesse de cette formation. La seconde partie a emporté le public dans le monde de la musique de film avec un quiz musical qui a enchanté les auditeurs. Placée sous le signe du partage et de la découverte, cette soirée fut une totale réussite, un grand merci aux Asniérois !

ED

REPAS DU CCAS ET DISTRIBUTION DES COLIS

Pour la nouvelle équipe du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), le challenge était de réussir la préparation du repas de Noël de nos aînés et le choix du colis tout aussi bien que ne le faisaient les équipes précédentes.

Plusieurs réunions ont été organisées, tant pour le repas que pour les colis. Chacun des membres du CCAS y a largement pris sa part dans le cadre d'une répartition des tâches décidée ensemble.

Le repas du dimanche 7 décembre

Plusieurs traiteurs ont répondu à la consultation engagée. C'est celui qui a paru le mieux placé en rapport qualité / prix qui a été retenu par l'équipe. Il semble, selon les témoignages reçus de la part de nos convives, que le choix ait convenu à l'ensemble. En tout état de cause, au niveau du service délivré, la satisfaction a été de mise.

Marie-Hélène FERY, accompagnée de deux musiciens, a animé cette belle journée par des chansons françaises. La journée a démarré par le traditionnel apéritif d'accueil au cours duquel Marie-Hélène a commencé à nous régaler de quelques chansons. Ensuite notre Maire a prononcé quelques mots de bienvenue, et a souhaité un peu en avance, de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2009.

Quelques moments forts :

Marie-Hélène FERY, avec l'aide de ses musiciens, a mis en musique les paroles de la chanson d'Asnières et l'a interprétée. Un grand merci à Marie-Hélène d'avoir fait renaître cette chanson, témoignage de notre passé. Nous avons également vécu un « grand duo » avec Marie-Hélène FERY et Ginette BIANCHI, notre ancienne collègue.

La scène a également été partagée par plusieurs personnes de l'assemblée et notamment, par Monsieur LEGER qui traditionnellement écrit chaque année un poème au cours du repas et le lit sur la scène.

Et puis, comme tout à une fin, le soir nous nous sommes quittés le sourire aux lèvres en promettant de se revoir l'année prochaine. Et quand la salle se vide, notre plus belle récompense reste la joie sur les visages et dans les paroles de nos invités. Au moins pour cela nous recommencerons chaque année ce rendez-vous chaleureux.

Un grand remerciement à tous les membres du CCAS, aux personnes extérieures pour leur aide bien appréciée. Merci également à Marina et Marie-Josée, du personnel communal, volontaires depuis plusieurs années pour être présentes à cette manifestation.



Les colis de Noël

Le mercredi 17 décembre dernier ont eu lieu les permanences pour assurer la distribution des colis de Noël. Moment privilégié à l'occasion duquel nous pouvons échanger tranquillement. Quelques temps auparavant, Andrée DUBAT, qui a beaucoup œuvré tant au comité des Cheveux Blancs qu'au CCAS (sans parler de ses actions individuelles et discrètes) nous avait proposé ses services. Son aide fut précieuse. Avant de conclure ces quelques lignes, il convient également de remercier Carole, notre sympathique

secrétaire administrative pour l'action qu'elle a au quotidien au service du CCAS, non seulement dans l'organisation de ces actions envers nos aînés, mais aussi et surtout pour sa tâche dans la gestion sociale de cet aspect du travail de mairie. En conclusion, au nom de l'équipe du CCAS, souhaitons malgré la période de crise que l'on semble nous annoncer de toutes parts, à toutes et à tous et notamment à nos aînés une bonne et heureuse année 2009 et que la santé reste au rendez-vous tout au long de cette nouvelle année qui vient de naître. HW

ETAT CIVIL

NAISSANCES

07/10/2008 : MAHOUDEAUX Hermelina à BEAUMONT/s/OISE
 21/10/2008 : BORNET Louis Olivier à BEAUMONT/s/OISE
 25/10/2008 : TUROTTE Sasha Charlie à L'ISLE ADAM
 27/10/2008 : WILLER Clelia Marie Olga à BEAUMONT/s/OISE
 27/10/2008 : WILLER Mathilde Victoria Maud à BEAUMONT/s/OISE
 21/11/2008 : MACQUET Odin Alain Gilbert Robert à PARIS 18^e
 14/12/2008 : CECCALDI Damien Valentin à L'Isle-Adam

DÉCÈS

12/10/2008 : FORESTIER Gisèle Hélène veuve SAMSON
 29/10/2008 : DELPUECH Jean-Pierre
 29/10/2008 : FORMOSO GONCALVES Carlos Alberto

MEDAILLES DU TRAVAIL (promotion du 14 juillet 2008)

ARGENT	VERMEIL	GRAND OR
MULLER Philippe	GERMOND Muriel	BOURGOING Nicole
PARIS Patrick	OR	
VILLEROY Nicolas	GIRAUD Annie	

DU CHANGEMENT AU CABINET D'INFIRMIERES

Les infirmières d'Asnières sur Oise, Mesdames DEVILLE Annie-Paule et CAHANNIER Delphine, vous informent de l'arrivée au sein de leur groupe de Mademoiselle MATTIODA Lydie le 1^{er} décembre 2008 à la place de Madame SARROT Nathalie. Les soins sont réalisés de la même manière à domicile et au cabinet (les permanences ont lieu du lundi au samedi de 11h à 11h30 et de 18h30 à 19h) et vous pouvez les joindre à tout moment au 01 30 35 34 82.

RENTREE SCOLAIRE 2009

Vendredi 21 novembre à 20h30 avait lieu en Mairie d'Asnières sur Oise une réunion, en présence de Monsieur le Maire, Monsieur Garcia, Inspecteur de l'Education Nationale, Monsieur Marcot, Adjoint chargé des Affaires Scolaires et Madame Lecoanet et Monsieur Quinton, directeurs des écoles de la commune. Cette réunion concernait la carte scolaire de la prochaine rentrée scolaire 2009.

Au vu des effectifs actuels et à venir pour la rentrée 2009, les décisions suivantes ont été prises :

- une fermeture de classe à l'école du Bois Bonnet à Baillon. Cette fermeture correspond à la suppression d'un poste d'enseignant. Les effectifs de la Petite Section de Maternelle au CM2 seront répartis sur 4 classes. L'ouverture et la fermeture d'une classe, dès lors qu'elles n'entraînent pas la création ni la suppression d'une école, ne nécessitent pas de décision du Conseil Municipal. La décision d'ouvrir ou de fermer une classe, donc d'ajouter ou de retirer un poste d'enseignant, relève de l'Inspecteur d'académie.

- une « non fermeture » de classe à l'école Blanche de Castille (qui était déjà en limite de fermeture). Monsieur l'Inspecteur a tenu compte des constructions programmées sur la commune pour 2009/2011.

Cette baisse de fréquentation à Baillon et Asnières s'explique par le fait que le taux de renouvellement des habitations est en chute ainsi la population de nos jeunes « vieillit » et nos enfants de primaire « glissent » naturellement vers le collège. La situation peut théoriquement être réévaluée en cours d'année en cas de hausse importante d'effectifs. Bien sûr, nous vous tiendrons informés de la suite donnée à ce dossier. Mme Lecoanet et PM

SERVICES AUX HABITANTS

Soucieux d'être au service de nos concitoyens, vos élus mettent en place (outre le numéro vert) une écoute et une assistance, dans la mesure de leurs possibilités, pour une aide ponctuelle à la rédaction de lettres, Curriculum Vitae ou autres formulaires.

En cas de besoins, il convient de téléphoner en Mairie (01 30 35 41 41) et un rendez-vous avec un élu de la commission sociale sera organisé. HW

VOUS RENCONTREZ DES
DIFFICULTÉS OCCASIONNELLES,
COMPOSEZ LE

0800 833 344

(APPEL GRATUIT)

UN ÉLU SERA À VOTRE ÉCOUTE
ENTRE 9H00 ET 17H30 DU LUNDI
AU VENDREDI ET ENTRE 9H00 ET
12H00 LE SAMEDI POUR APPORTER
UNE SOLUTION À VOTRE
PROBLÈME.



MÉDAILLES DE LA VILLE pour FLORIANE & ANTOINE

A l'occasion des cérémonies du 11 novembre, Monsieur le Maire a tenu à féliciter Floriane Picard et Antoine Hébert pour leurs exploits sportifs durant l'été.

Nous vous rappelons que Floriane, jeune asniéroise de 13 ans est devenue vice championne du monde de karaté à l'issue du Championnat du monde qui s'est déroulé à Braga au Portugal. Antoine, qualifié également, n'a pas remporté de médaille mais a très bien figuré dans ce championnat. En présence de leurs familles et d'un public nombreux, Monsieur le Maire leur a remis personnellement la médaille de la ville. PM



LAURA, APPRENTIE COIFFEUSE chez NATHIE COIFF'

Depuis septembre 2006, les clients de notre sympathique Nathalie, propriétaire du salon de coiffure NATHIE COIFF', connaissent bien le sourire de Laura, jeune apprentie de 18 ans. En juin dernier, Laura se soumet à l'examen du CAP de coiffure. La réussite, à la fois de l'élève et de son maître d'apprentissage (Nathalie) est au rendez-vous.

Non seulement l'épreuve est réussie mais bien mieux, Laura décroche la médaille d'argent du Val d'Oise, récompensée par un beau diplôme tout neuf ! Laura a été formée au CFA d'Eaubonne. Au cours de sa formation théorique, elle reçoit chaque trimestre les félicitations de ses professeurs. Elle ne veut pas s'arrêter là et prolonge de deux années sa formation au salon d'Asnières sur Oise, afin d'obtenir son Brevet Professionnel (BP) de styliste visagiste.

En ce qui concerne Nathalie, Laura n'est pas une exception en matière de formation puisque deux de ses élèves qu'elle a formés ont déjà obtenu le brevet professionnel (BP), une élève son CAP et actuellement elle continue à former Laura en formation pour son BP et Célia, nouvelle élève en CAP. Signalons qu'un autre engagement de Nathalie consiste à participer parfois en tant que membre du jury aux examens professionnels (elle n'était évidemment pas présente lors de celui de Laura).

Profitons de cet événement pour saluer globalement le travail de tous les artisans, commerçants et autres chefs d'entreprises qui, faisant

confiance à la jeunesse, forment des apprentis qui, à l'issue du cursus de formation deviennent à leur tour d'excellents professionnels.

Et comme chacun le sait, ce n'est pas toujours facile à réaliser et nous savons tous quelles sont les contraintes voire les déceptions rencontrées parfois par ces maîtres d'apprentissage. Mais bien souvent, et l'expérience présente le prouve, la réussite partagée est au rendez-vous.

D'autres artisans ou commerçants, comme Nathalie, forment ou ont formé dans le passé des apprentis, notamment dans notre village. De cela nous reparlerons.

Souhaitons de nouveau à Laura le succès à l'issue de sa prochaine formation mais aussi et surtout une longue carrière pleine de réussites et de satisfactions et, encourageons Célia, la nouvelle apprentie de Nathalie, qui se doit de suivre les traces de son aînée. HW

Les trottoirs sont réservés aux piétons et non aux voitures !

Si la forme de nos ruelles ou de nos rues offre ce charme campagnard que nous sommes pour la plupart venus chercher, elle présente indéniablement des difficultés de stationnement pour les automobiles. Mais pour autant quel droit - certainement pas le code de la route - autorise le stationnement des automobiles sur les trottoirs ? Hélas, et les plaintes ne manquent pas, il n'est pas rare de voir des mamans avec une poussette ou/et des enfants devoir descendre sur la chaussée du fait du stationnement INTERDIT d'automobiles sur les trottoirs. Par respect, et au nom de la sécurité des piétons, nous vous demandons de ne pas stationner sur les trottoirs. Outre l'insécurité qui est créée pour les piétons, le stationnement sur les trottoirs est passible d'une contravention. Nous comptons sur votre civisme pour que cette situation s'améliore et vous informons aussi que d'autres places de stationnement seront créées.

CLK

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE



MAIRIE D'ASNIERES-SUR-OISE
 20 RUE D'AVALEAU
 95270 ASNIERES-SUR-OISE
 accueil : 01 30 35 41 41
 fax : 01 30 35 45 41
 mairie@ville-asnieres-sur-oise.fr

Lundi : 8h30 - 12h
 Mardi : 17h - 19h30
 Mercredi : 8h30 - 12h
 Vendredi : 8h30 - 12h
 Samedi : 8h30 - 12h

PERMANENCE DE BAILLON MAIRIE ANNEXE
 PLACE JULES GAUTHIER
 HAMEAU DE BAILLON
 01 30 35 85 90
 Mercredi : 14h30 - 17h
 sauf vacances scolaires

PERMANENCE POLICE MUNICIPALE
 Mercredi de 9 h à 12 h
 Maison du Village - 46, Grande Rue.

COLLECTES VERRES ET ENCOMBRANTS

Collecte des verres :
 Vendredis 2 et 16 janvier 2009
 Vendredi 6 et 20 février 2009
 Vendredis 6 et 20 mars 2009
 Vendredis 3 et 17 avril 2009

Encombrants
 Vendredi 2 janvier 2009
 Vendredi 6 février 2009
 Vendredi 6 mars 2009
 Vendredi 3 avril 2009

Le calendrier « Tri Or » a d'ores et déjà été distribué par nos soins dans chaque boîte à lettres. Toutefois si certains ne l'avaient pas reçu, des exemplaires sont disponibles en Mairie. JL

HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHETTERIES

(HIVER : du 1/11 au 28/2)

VIARMES
 Tous les jours sauf mardi et jours fériés :
 9h30 à 12h - 14h à 17h
 Samedi : 9h30 à 17h
 Dimanche : 10h à 16h.
CHAMPAGNE-SUR-OISE
 Tous les jours sauf jeudi et jours fériés :
 9h à 12h - 14h à 17h
 Samedi : 9h à 18h
 Dimanche : 10h à 16h.

RÉSULTATS DES ELECTIONS AU CONSEIL DE PRUD'HOMMES - SCRUTIN DU 3 DÉCEMBRE 2008

	Industrie	Commerce	Activités diverses	Total	%
Inscrits	68	59	115	242	
Votants	14	5	34	53	21,90%
Exprimés	14	5	34	53	21,90%
FO	1	3	11	15	
CFE-CGC	0	0	3	3	
UNSA	1	0	1	2	
CFDT	1	0	7	8	
Union Syndicale Solidaires	0	1	2	3	
CGT	9	1	5	15	
CFTC	2	0	5	7	

JEU CONCOURS AQUARELLE

Chaque numéro du trait d'union vous propose un jeu concours. Avec la collaboration de l'école de dessin d'Asnières sur Oise dirigée par Jean Datry, nous diffusons un dessin, une aquarelle, représentant un détail de bâtiment, d'un lieu, d'un objet présent dans notre commune. Le but du jeu consiste à découvrir ce lieu, cet objet.

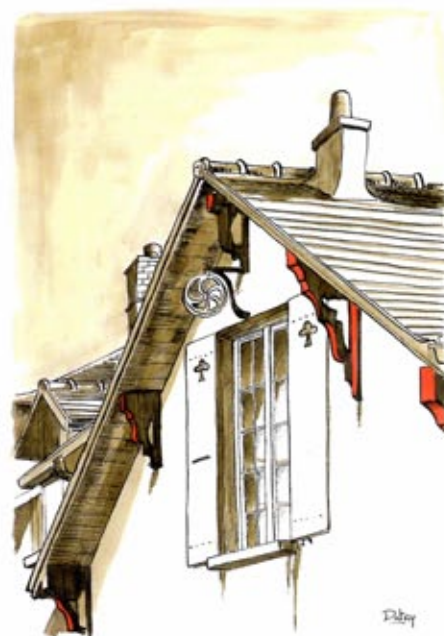
Nous vous demandons de bien vouloir adresser vos réponses sur bulletin libre à la mairie d'Asnières sur Oise. Un tirage au sort aura lieu parmi les bonnes réponses le 15 mars et sera publié dans le journal suivant. Le gagnant se verra remettre le dessin ou l'aquarelle originale. Observez le dessin ci-dessous ! Vous avez trouvé ?... PM

• • •

Adressez ou déposez vos réponses à :

Mairie d'Asnières sur Oise
 Jeu concours AQUARELLE
 20 rue d'Aval Eau
 95270 Asnières sur Oise

• • •



Résultats du jeu concours Aquarelle du Trait d'Union n° 58 : Félicitations à Elisabeth Dewit & Jean-Pierre Marlet qui ont découvert qu'il s'agissait du 35 de la rue du Montcel à Viarmes (vu du lavoir). Il recevront très prochainement l'aquarelle. JL



Une truffe de 60 grammes découverte le 23 octobre par Frédéric Champagne !



LES SŒURS vont nous quitter

Le Châteauneuf est en vente. Cette grande demeure abrite depuis les années 1950 la congrégation des Sœurs de Jésus rédempteur. Sa vente obligera peut-être nos Sœurs à quitter Asnières-sur-Oise.

Nous écrivons nos Sœurs, car elles appartiennent à l'histoire de notre commune. Leur modestie risque de souffrir, leur hiérarchie de froncer les sourcils, mais nous devons rendre hommage au grand dévouement des religieuses des deux châteaux pendant ces nombreuses années. Dès 1954, elles accueillent des garçons au château de la Reine Blanche : Protectorat St Joseph, des filles au Châteauneuf : le Foyer familial. Leur dévouement au soutien des familles désemparées et de l'enfance malheureuse est sans faille. Tout est mis en œuvre pour que ces enfants de la DDASS trouvent plus qu'un toit, la bonté, l'amour des Sœurs permettent à ces petits êtres de retrouver une ambiance familiale, une joie de vivre. L'afflux de ces nouveaux écoliers provoque la création d'une classe, la commune ne dispose pas du bâtiment nécessaire, les sœurs offrent la solution en mettant à disposition un local au Château de la Reine Blanche. La classe s'y déroulera pendant

deux ans. Des kermesses, des anniversaires, des fêtes sont organisées. Noël n'est pas oublié. Les murs des châteaux résonnent des rires de tous ces enfants. A partir de 1969, les premiers enfants africains viennent grossir les rangs, ils sont accueillis sans distinction de race, de religion, de condition sociale. L'action des Sœurs ne se limite pas à la seule enfance malheureuse, leur dévouement va aussi aux asniérois : piqûres et soins à domicile, cantine, garderie,...

Le temps tourne, les modifications de l'après mai 1968 amènent la fermeture de certains internats et externats. Après la vente du château de la Reine Blanche, en 1995, on se replie sur le Châteauneuf, cependant le Foyer familial fermera en 1997. Aujourd'hui, elles ne sont plus que quatre dans cette grande demeure, malgré leur fatigue elles continuent de rendre quelques services.

Paix, justice, amour dans un monde réconcilié : c'est le message de ces religieuses ; message que, pendant plus d'un demi-siècle par leur présence et leur disponibilité de tous les instants au sein de la commune, elles ont tenté de réaliser. Votre souvenir restera présent dans le cœur de tous les asniérois(es). Merci. HPO

SACHA TARDIVEL

C'est un jeune asniérois, hors du commun, que j'ai rencontré pour vous. Il nous raconte à tous sa passion : le tennis.

Sacha Tardivel joue au tennis depuis l'âge de 4 ans, sous les yeux fiers de ses parents. Agé aujourd'hui de 10 ans, il joue au club de Lamorlaye depuis de nombreuses années, et est devenu en 2007 et 2008 champion de Picardie, à la suite d'une finale serrée, dans sa catégorie 15-5. Il est l'un des meilleurs joueurs français pour son âge, et représente à l'échelle nationale et internationale la fierté de la Picardie.

Sacha, nous confie ses ambitions : il souhaite atteindre le rang des dix premiers mondiaux, et devenir professeur de tennis par la suite. Il semble suivre le chemin de son idole Roger Federer car à 10 ans il est déjà très bien classé et joue contre des adversaires coriaces et souvent plus âgés que lui.

Sacha, reste un enfant avant tout, il est scolarisé à l'école de Baillon, et à chaque déplacement son père le suit. Ses parents veillent à ce que ce petit champion ait une enfance normale, où le tennis reste avant tout un loisir. Ils ne savent pas encore si Sacha va intégrer ou non la section Sport étude à la rentrée prochaine. Le tennis est une histoire

de famille chez les Tardivel, sa sœur Clara est déjà impressionnante du haut de ses 6 ans, et leur père décrit les parties de tennis en famille comme un moment d'échanges unique, inoubliable. Le tennis apporte à Sacha une culture sportive, une envie de se battre où il apprend beaucoup et dont il se sert pour l'école. Ses parents tiennent à remercier l'école de Baillon et tout particulièrement Monsieur Morvan, le maître de Sacha, pour leur compréhension et leur respect vis-à-vis de la passion de leur fils. Le mot de la fin revient à Sacha qui appelle les filles à venir s'inscrire au tennis pour que les courts soient encore plus fantastiques qu'ils ne le sont déjà...
Manon Guérin



RESEAU PASS Ile de France

Sous ce label se cache une structure traitant de l'approche globale de la lutte contre l'exclusion et qui intervient depuis 23 ans notamment dans le Val d'Oise avec des résultats probants.

Plus précisément, son action porte sur : l'insertion sociale et professionnelle, l'alcoologie et l'addictologie, l'accompagnement de projet et de recherche d'emploi, de la formation continue.

Elle est présidée par le Docteur Jean-Pierre ZOLOTAREFF, Psychothérapeute et toute une équipe de bénévoles dont la plupart sont cofondateurs de cette structure et dont plusieurs nous sont bien connus.

Cette association ne fait pas concurrence aux structures existantes et compétentes comme l'ANPE par exemple ; son action se veut résolument comme un réseau de lutte contre l'exclusion elle s'adresse donc à un public en grande voire en très grande difficulté sociale et de santé, très éloigné de l'emploi.

Le réseau PASS est conventionné depuis son origine par toutes les institutions départementales ou nationales comme le Conseil Général du Val d'Oise et la FSE (pour l'assistance aux RMI), la DDASS (appuis social individualisé), l'assurance maladie (alcoologie et addiction), AGEFIPH (accompagnement à l'insertion des travailleurs handicapés), DDTEFP (accompagnement durable des personnes en contrat aidé), etc.

Cette information est destinée à chacun d'entre nous. Si, dans notre entourage, nous connaissons des gens en difficultés, qu'ils soient proches ou non, orientons-les vers cette structure :

RESEAU PASS, siège La maison des Plantes - 4 rue des Plantes Verts 95000 CERGY (téléphone : 01 30 38 97 28) - qui guidera la ou les personnes vers le service local approprié.

Vous pouvez également vous adresser en mairie (01 30 35 41 41) et un rendez-vous confidentiel vous sera donné avec un élu du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ou de la commission sociale pour vous aider au contact avec RESEAU PASS.



ASNIERES SUR OISE BAILLON • ROYAUMONT

WWW.VILLE-ASNIERES-SUR-OISE.FR

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE D'ASNIERES SUR OISE • JANVIER 2009 • N°59

PARTICIPATIONS • Responsable édition : Henri Poirier • Rédaction : Juliette Lefort - Elodie Dijoux - Paule Lamotte - Carole Perot - Virginie Vitalis - Manon Guérin - Patricia Lecoanet - Claude Krieguer - Hervé Windels - Philippe Marcot - Dominique Minier - Henri Poirier - Jacques Letellier - Daniel Radziminski - Office de Tourisme - COS - Raoul'd'enfer - Ecole Blanche de Castille • Ont également collaboré : tous les membres de la commission information • Photos : Juliette Lefort - Philippe Marcot - Hervé Windels - Jacques Letellier - Bernard Bigeat - Dominique Autexier - Gilbert Glogowski • Corrections : Commission information • Conception graphique & photos de couverture : Gilbert Glogowski c/o Euromovie • Impression : Gestion Graphic.